



© Laurent Theillet

Exposition internationale de reliures de création et de livres d'artiste

HOMMAGE À

Michel Tremblay

22 avril au 30 mai 2021

MUMAQ | Musée des métiers d'art du Québec
615, avenue Ste-Croix à Montréal (www.mmaq.qc.ca)

THÈME DE L'EXPOSITION

L'AQRAL INVITE LES RELIEURS ET ARTISANS DU LIVRE DE TOUS LES COINS DU MONDE À RENDRE HOMMAGE À L'AUTEUR QUÉBÉCOIS MICHEL TREMBLAY

C'est une occasion unique de mettre en valeur les écrits de ce grand auteur québécois et cela permet également de faire connaître la démarche artistique et la quête esthétique des créateurs du livre.

L'œuvre de Michel Tremblay comprend 28 pièces de théâtre, 28 romans, 5 recueils de récits autobiographiques et 1 recueil de contes, 7 scénarios de films ou de télévision, 44 traductions ou adaptations d'auteurs étrangers, 9 pièces et 12 récits parus dans des publications diverses, 1 livret d'opéra, 1 cycle de chansons, 1 spectacle symphonique et 2 comédies musicales ainsi que les paroles d'une douzaine de chansons. On compte par ailleurs plus de 2 000 mises en scène de ses œuvres dans près de 50 pays autour du monde. Traduites dans 40 langues, plusieurs œuvres dramatiques de Michel Tremblay ont été acclamées à l'étranger. On a monté ses pièces dans de nombreuses villes du Canada et des États-Unis, ainsi qu'en Grande Bretagne, en France, en Belgique, en Australie, aux Pays-Bas, en Italie, en Suède, au Danemark, en Suisse, au Chili, en République démocratique du Congo, en Finlande, en Allemagne, au Venezuela, en Roumanie, au Japon, en Espagne, au Brésil et à Cuba. Toutes sont publiées en anglais ainsi que quelques-unes en allemand, en arabe, en italien et en écossais, entre autres. Il existe même des versions en yiddish et en moré des *Belles-sœurs*.



HOMMAGE À

Michel Tremblay

22 avril au 30 mai 2021

MUMAQ | Musée des métiers d'art du Québec
615, avenue Ste-Croix à Montréal (www.mmaq.qc.ca)

CONDITIONS DE PARTICIPATION

ŒUVRES ADMISSIBLES

Toute l'œuvre de l'auteur Michel Tremblay ; roman, conte, récits, théâtre, scénario, etc.
(https://fr.wikipedia.org/wiki/Michel_Tremblay)

RELIURES ET LIVRES D'ARTISTE DE L'EXPOSITION

Le choix de la structure, des techniques et de matériaux est entièrement libre

Sont admissibles :

Les reliures de création et livres d'artiste comportant un décor

Ne sont pas admissibles :

Les reliures et coffrets jansénistes (sans décor)

Les œuvres qui ont déjà été exposées

Les œuvres reproduites dans un catalogue d'exposition

Pour des raisons pratiques liées aux vitrines, la dimension de la reliure ou du livre d'artiste devra être limitée à :

En hauteur et en largeur : 16 pouces ou 40 cm.

La reliure ou le livre d'artiste ne doit contenir aucun liquide, verre fin ou tout autre matériau fragile.

Notez que les installations et/ou livres objets ne seront pas retenus.

L'œuvre avec des dimensions hors format sera soumise à une évaluation en fonction de l'espace disponible.

Le boîtier de la reliure ne sera exposé que s'il est un prolongement artistique de l'œuvre.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

ACQUITTER UN DROIT DE PARTICIPATION

Frais d'inscription

membre AQRAL :	120 \$ CA
non-membre :	180 \$ CA (incluant la carte de membre 2021 à l'AQRAL)
inscription d'une deuxième œuvre :	50 \$ CA

Le paiement de l'inscription devra être effectué par PayPal ou par chèque.

Le comité organisateur se réserve le droit de refuser une œuvre qui ne répond pas aux critères de qualité. Dans ce cas les frais de participation à l'exposition seront remboursés à l'exception des frais de retour du livre.

Au cas où la demande serait supérieure à la surface d'exposition disponible, le comité, sera amené à procéder à une sélection complémentaire.

Bulletin d'inscription

Envoyer le bulletin d'inscription avant le **2 octobre 2020** (date limite de réception)

Fiche descriptive

Envoyer la fiche descriptive avant le **8 janvier 2021** (date limite de réception)

par courriel : info@relieursduquebec.ca

par courrier : AQRAL, 2205, rue Parthenais, bureau 213, Montréal (Québec) H2K 3T3 Canada

Envoi de l'œuvre

L'envoi de l'œuvre, accompagnée obligatoirement d'une copie de la fiche descriptive doit se faire dans un emballage très résistant et réutilisable pour le renvoi, inclure une étiquette avec l'adresse de retour.

L'organisateur ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des dommages subis pendant l'expédition des œuvres. Les dommages constatés à la réception seront signalés aux expéditeurs. Toute œuvre abîmée ne sera pas exposée, si son état ne le permet pas.

L'œuvre devra nous parvenir avant le **29 janvier 2021** à l'adresse suivante :

AQRAL, 2205, rue Parthenais, bureau 213, Montréal (Québec) H2K 3T3 CANADA

Pour les régions de Montréal et de Québec, voici l'adresse pour déposer votre œuvre :

ATELIER AUX MILLE ET UNE FEUILLES, 2205, rue Parthenais, bureau 212, Montréal (Québec) H2K 3T3

Sur rendez-vous seulement. Téléphone : 514 527-3338

Assurances

L'assurance pour le transport de l'œuvre est aux frais du participant.

Les œuvres seront assurées pour la durée de l'exposition par Le Musée des maîtres et artisans du Québec à Montréal et par l'AQRAL, selon la valeur d'assurance déclarée sur la fiche descriptive.

En l'absence de valeur déclarée, la reliure sera assurée pour 300 \$ CA.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Catalogue

Un exemplaire du catalogue sera remis à tous les inscrits.

Photographie et reproduction des œuvres

Sauf volonté contraire exprimée sur le bulletin d'inscription, le participant s'engage à autoriser la photographie, la reproduction et la publication de son œuvre dans le catalogue et sur tout support approprié pour la promotion de l'exposition (internet, affichage, presse, et autres médias).

Restitution des œuvres

Les œuvres seront restituées dans un délai de deux (2) mois.

Elles seront retournées par la poste aux destinataires dans leur emballage d'origine.

Les participants de Montréal et Québec pourront récupérer leur œuvre aux endroits indiqués.

Les œuvres non exposées, sur décision de la commission technique, seront restituées avant l'exposition dans les mêmes conditions.

Rappel des dates importantes

2 octobre 2020 :	Bulletin d'inscription et paiement
8 janvier 2021 :	Fiche descriptive de l'œuvre
Avant le 29 janvier 2021 :	L'œuvre accompagnée du double de la fiche descriptive

Le respect de ces dates est impératif pour la bonne préparation du catalogue.

La signature du bulletin d'inscription confirme l'acceptation des conditions de participation.

